

## REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

## SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[C - 2023/40364]

Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles - Branche « Bien-Etre et Santé ». — Centre de Référence en santé mentale spécifique en matière de suicide. — Comité de pilotage. — Appel à candidatures

Vu le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, notamment des articles 619 et 620 ;

Vu le Code réglementaire de l'Action sociale et de la Santé, notamment l'article 1821 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 janvier 2022 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'appel à candidature publié au *Moniteur belge* le 8 avril 2022 ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 juillet 2022 prolongeant la reconnaissance du centre de référence en santé mentale spécifique suicide actuel jusqu'au 30 juin 2026 ;

Considérant que la candidature de l'ASBL Un pass dans l'Impasse a été valablement introduite avant le 14 juin 2022 ;

Considérant l'article 619, § 2, al 2 du CWASS prévoyant que la reconnaissance d'un centre de référence est d'une durée de 4 ans et qu'elle est renouvelable ;

Considérant que l'ASBL « Un pass dans l'Impasse » a rendu un plan d'action conforme à l'article 619, § 2, 3° du code, partie décrétable ;

Il appartient au Gouvernement wallon de reconnaître des centres de référence en santé mentale spécifiques, qui exercent les missions suivantes :

- une mission de concertation transrégionale et transectorielle;
- une mission d'observatoire des pratiques en santé mentale;
- une mission d'appui auprès des acteurs du secteur;
- une mission de recherche qui vise la réalisation d'analyses, d'études et de recherches ponctuelles résultant des missions d'observatoire, d'appui et de concertation des acteurs de santé mentale dans la région de langue française;
- une mission de production, de récolte, de mise à disposition et de diffusion de toute information et toute documentation spécialisée, utiles aux différents acteurs de la santé mentale ;

Considérant qu'en date du 11 août 2022, un appel à candidatures a été lancé mais que celui-ci n'a pas permis de désigner l'ensemble des membres du comité de pilotage dont la composition est définie à l'article 619 § 5 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé,

Le présent appel à candidatures concerne la désignation des membres aux postes vacants du comité de pilotage du Centre de Référence en santé mentale spécifique en matière de suicide (ASBL « Un Pass dans l'Impasse ») pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2026.

Les missions du comité de pilotage sont les suivantes :

- superviser l'organisation des missions du centre ;
- mener l'évaluation dudit Centre de référence.

Sa composition est précisée dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et dans le Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé.

Cet appel à candidatures concerne :

- 1° deux représentants des pouvoirs organisateurs, dont un directeur administratif ;
- 2° trois représentants des travailleurs des services de santé mentale, chacun pour une fonction ;
- 3° un représentant de la fonction psychiatrique ;
- 4° un représentant des plates-formes de concertation en santé mentale.

Les membres sont désignés pour une période de quatre ans renouvelable.

Pour être recevables, les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de motivation et d'un mandat formel du mandant.

Toute information complémentaire peut également être obtenue aux numéros suivants : 071/33.71.76 (Christophe Buret – christophe.buret@aviq.be) ou 071-33.77.62 (Jessica Zourane – jessica.zourane@aviq.be).

Les candidatures comme membre du Comité de pilotage du Centre de Référence doivent être introduites au moyen du formulaire adéquat ci-joint, au plus tard dans les soixante jours ouvrables de la publication au *Moniteur belge* du présent appel à candidatures, par recommandé (le cachet de la poste faisant foi) avec accusé de réception à l'adresse suivante : AVIQ, Rue de la Rivelaïne 21 6061 Charleroi.

Il est accusé réception de la demande de reconnaissance dans les dix jours ouvrables de sa réception.

La Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'économie sociale, de l'Égalité des Chances et des Droits des Femmes,

Ch. MORREALE

ANNEXE

COMITE DE PILOTAGE DU CENTRE DE REFERENCE EN SANTE MENTALE SPECIFIQUE  
EN MATIERE DE SUICIDE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e)

Monsieur/Madame.....

Nom et prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Représentant l'organisme/l'institution suivante :

.....

Téléphone/GSM :

.....

Adresse e-mail

.....

Déclare proposer sa candidature pour le comité de pilotage du Centre de Référence en santé mentale  
spécifique en matière de suicide :

Nom et prénom :

.....

Catégorie : .....

Attestation d'expérience :

.....

En ce qui concerne ma candidature, voici les éléments utiles attestant de mon expérience pour exercer  
un mandat au sein du comité de pilotage du Centre de Référence en santé mentale spécifique en  
matière de suicide:

*(à compléter)*

Fait à ....., le ..... 2023

Signature :

---